

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-14
Famille – Nettoyage industriel	Page 1 sur 11

1. INTRODUCTION

L'analyse de risque général (ARG) et la directive SSE sont des documents utilisés dans la gestion du risque SSE chez Rio Tinto. Cette analyse, issue des registres de risque, est utile pour identifier et quantifier les risques présents afin d'y apporter l'encadrement nécessaire (priorité et intensité selon l'ampleur du risque). La gestion du risque communiquera les moyens de contrôles.

En conséquence, ce document est intégré à la gestion du risque en complémentarité avec l'accueil SSE régionale et les analyses de risques spécifiques (ARS) dans les usines.

Finalement, cette ARG (analyse de risque général) par famille d'activités et comprenant la directive de sécurité est valide pour 3 ans et est jumelée à votre accueil SSE RT Saguenay-Lac-Saint-Jean. Advenant des changements et selon l'ampleur de ceux-ci, ils vous seront communiqués généralement à l'occasion du lancement des travaux ou par toute autre gestion de changement appropriée, incluant l'évaluation des risques avant la tâche (PAR 5).

<i>Gestion des Entrepreneurs Régionale</i>	<i>Système de gestion SSE [Q]</i>
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-14
Famille – Nettoyage industriel	Page 2 sur 11

2. DIRECTIVES GÉNÉRALES

ÉCHAFAUDAGE

Lire et respecter les spécifications de l'étiquette.

- **VERTE – Prêt à utiliser** : Échafaudage qui est sécuritaire et conforme.
- **JAUNE – Mise en garde** : La mention : « **ATTENTION : risque éventuel ou inhabituel** » ou toute autre indication similaire doit être utilisée pour indiquer qu'un échafaudage pourrait poser un risque pour les utilisateurs.
- **ROUGE – Ne pas utiliser** : Échafaudage qui n'est pas sécuritaire.
Son accès est autorisé seulement aux personnes attirées au montage et démontage de l'échafaudage.
- **ABSENCE d'étiquette** : Ne pas utiliser - Considérez l'échafaudage comme non sécuritaire.
Bloquez l'accès à l'échafaudage et contactez l'entrepreneur pour corriger la situation.

ÉQUIPEMENTS LOURDS

- Le carnet de bord doit être disponible en tout temps.

PROTECTION DES MAINS

- EPP – Port de gants en bon état et appropriés pour la tâche à réaliser.
- Partage de la méthode de travail ou manutention.
- Précautions particulières (outils de coupe) – Utiliser de la bonne façon l'outil approprié pour la tâche.
- Éviter de mettre les mains dans la ligne de tir pour éviter les risques suivants : écrasement, éraflure, coupure, coincement.
- Attention aux risques de brûlures (produits chimiques ou métal chaud).

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-14
Famille – Nettoyage industriel	Page 3 sur 11

3. EXIGENCES

SUR LE CHANTIER

- Tous les employés doivent réaliser un PAR 5 en début de quart ou lorsque les conditions changent pour identifier les dangers pendant les travaux et mettre en place les mesures correctives.
- Réaliser des interactions afin de s'assurer que l'employé ait identifié les risques auxquels il est exposé et qu'il a mis en place les contrôles appropriés.
- Les rencontres d'équipes et la communication efficace en SSE sont essentielles à l'amélioration durable en SSE et aident à développer une culture d'interdépendance. La façon de communiquer avant, pendant et après ces rencontres, contribue à faire des rencontres utiles à tous.
- Fournir des méthodes de travail pour approbation lorsque les tâches comportent des risques.

PERMIS

- L'entrepreneur devra obtenir une autorisation de circuler avant chaque tâche/travail.

OUTILS/ÉQUIPEMENTS

- Tous les outils/équipements devront être inspectés avant l'utilisation.
- Utiliser l'outil de la bonne façon et approprié pour la tâche.
- Ne pas tolérer d'équipement défectueux.

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-14
Famille – Nettoyage industriel	Page 4 sur 11

4. ANALYSE DE RISQUE

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Santé	1. Biologie	Biote fécale		Contamination par agent fécal.	EPI. Respect des normes en vigueur.	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Sécurité	1. Biologie	Objets tranchants		Coupure.	EPI. Méthode de travail.	2- Moyen	3- Possible	Faible
Régional	Environnement	2. Déchet	Déchets dangereux	E5	Disposition des matières dangereuses dans un site non autorisé ou mal géré.	GMR. Inspection bennes. Contrôle à la levée. Triage avant disposition dans les bennes. Programme de gestion résidus E7 et E8.	1- Mineur	3- Possible	Élevé
Régional	Environnement	2. Déchet	Déchets non dangereux	E7	Disposition de matières résiduelles de procédé dans un site non autorisé (ex. Toiles, boues, scales, etc)	GMR. Inspection bennes. Contrôle à la levée. Triage avant disposition dans les bennes. Programme de gestion résidus E7 et E8.	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Environnement	2. Déchet	Huile	E5	Déversement de réservoir. Déversement d'un site d'entreposage ou équipements mobiles.	Inspection périodique. Indicateur de niveau. Vérification visuelle. PMU (appeler la sûreté, absorbants granulaires, trousse d'urgence, rester sur place).	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Sécurité	3. Éclairage	Niveau faible		Chute de mêmes niveaux. Frappé contre.	Éclairage d'appoint.	2- Moyen	4- Improbable	Modéré
Régional	Santé	4. Électrique / Magnétique	Intensité champ magnétique		Pour les porteurs de stimulateur cardiaque ou implant médicaux.	Formation. Information. Affichage. Interdiction d'accès à moins d'avis médical.	3- Sérieux	4- Improbable	Modéré
Régional	Sécurité	5. Environnement de travail	A l'état mouillé / glissant / lisse		Glisser. Chute de mêmes niveaux. Frappé contre.	Nettoyage des lieux. EPP. PAR5. Méthodes de travail.	4- Majeur	3- Possible	Modéré

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-14
Famille – Nettoyage industriel	Page 5 sur 11

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Sécurité	5. Environnement de travail	Espaces clos	C5	Malaise ou intoxication lors de travaux dans un espace clos.	Procédure. Fiches d'exigences. Surveillant. Test d'air. FISE espace clos. Audit d'application. Plan sauvetage. Communication.	2- Moyen	4- Improbable	Modéré
Régional	Sécurité	5. Environnement de travail	Co activité		Frappé par. Frappé contre. Chute d'objets.	Autorisation de travail. PAR5. Délimitation et identification de zone.	4- Majeur	3- Possible	Modéré
Régional	Sécurité	6. Ergonomie	Actions de mouvements répétitifs	H3	LMS	PAR 5. Micro pause. Rotation du personnel.	2- Moyen	3- Possible	Faible
Régional	Sécurité	6. Ergonomie	Flexion/torsion	H3	LMS	État des équipements. PAR 5. Méthode de travail. Aide à la manutention. Bonne posture.	1- Mineur	3- Possible	Modéré
Régional	Sécurité	6. Ergonomie	Manipulation de charge	H3	LMS	50 lbs max par personne. État des équipements. PAR 5. Méthode de travail. Aide à la manutention.	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Sécurité	6. Ergonomie	Pousser et tirer	H3	LMS	État des équipements. PAR 5. Méthode de travail. Aide à la manutention. Éviter les efforts excessifs.	3- Sérieux	3- Possible	Modéré
Régional	Sécurité	6. Ergonomie	Utilisation d'outils à main	H3	Frappé par.	État des équipements. PAR 5. Méthode de travail. Aide à la manutention.	2- Moyen	3- Possible	Modéré

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-14
Famille – Nettoyage industriel	Page 6 sur 11

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Sécurité	6. Ergonomie	Vibration : main/bras	H3	Fatigue. Douleurs musculaires.	Entretien et inspection des outils. Formation par doublage. Utilisation du bon outil. Pauses fréquentes. Rotation des employés.	1- Mineur	2- Probable	Modéré
Régional	Sécurité	7. Conditions climatiques particulières	Glace		Chute de mêmes niveaux. LMS.	PAR5. Épandage d'abrasifs. Crampons.	3- Sérieux	3- Possible	Élevé
Régional	Sécurité	7. Conditions climatiques particulières	Neige		Chute de mêmes niveaux. LMS.	PAR5. Zone déneigée. Crampons.	2- Moyen	3- Possible	Faible
Régional	Sécurité	7. Conditions climatiques particulières	Pluie		Frappé par. Chute d'objets.	EPI. PAR 5. MAT. Essuyage fréquent.		3- Possible	Faible
Régional	Sécurité	8. Gravité	Chute de même niveau	C4	Chute de mêmes niveaux.	PAR 5. Délimitation de zones. Propreté des lieux. Tenir la rampe dans l'escalier.	2- Moyen	3- Possible	Faible
Régional	Sécurité	8. Gravité	Chute de hauteur	C4	Chute de mêmes niveaux.	Formation Inter. Directive de sécurité. Échafaudage. Marches mobiles. MAT. Règlements. 3 points d'appui. Dispositifs antichute. Plan de sauvetage. Inspection. Suivre la hiérarchisation des moyens de contrôle. Le harnais de sécurité comme équipement de protection de chute active doit être qu'en dernier recours.	3- Sérieux	3- Possible	Élevé

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-14
Famille – Nettoyage industriel	Page 7 sur 11

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Sécurité	9. Mécanique	Projectile		Projection d'éclats, d'eau	Délimitation de zone. EPI. PAR 5. Toile/Écran de protection.	4- Majeur	3- Possible	Élevé
Régional	Sécurité	11. Personnel / Comportement	Travail en équipe		Travail avec nouveau collègue.	Communication active. Formation. Encadrement par doublage. Formations spécifiques (équipements mobiles).	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Sécurité	12. Pression	Hydraulique		Lors de l'utilisation de machine a pression de plus de 1000 Lb possibilité de coupure sérieuse si la buse est dirigée sur une partie du corps.	Suivre formation sur l'utilisation de machine à pression. S'assurer que la longueur du fusil a pression soit suffisamment grande afin d'éviter de mettre la main dans la ligne de tir. MAT.	2- Moyen	3- Possible	Élevé
Régional	Santé	13. Radiation	Jauges radioactives	H6	Exposition aux rayons-X	Conception/étanchéité du boîtier. Mesure avec Geiger. Inspection.	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Santé	15. Son / Vibration	Bruit (choc)	H2	Exposition	Bouchon et ou coquille au besoin.	3- Sérieux	3- Possible	Modéré
Régional	Santé	15. Son / Vibration	Bruit (continu)	H2	Exposition	Bouchon et ou coquille au besoin.		3- Possible	Modéré
Régional	Environnement	16. Substances Réelles	Carburant diesel	E5	Perte à l'environnement.	Avoir une trousse contre le déversement dans le véhicule. Rapporter tout déversement au gestionnaire RT responsable. Utiliser des bacs de rétentions. Inspection.	2- Moyen	4- Improbable	Faible
Régional	Santé	16. Substances Réelles	Effluent d'eau usée	E5	Contamination par eau usée.	Porter vêtements appropriés pour la tâche. EPP. MAT.	2- Moyen	3- Possible	Modéré

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-14
Famille – Nettoyage industriel	Page 8 sur 11

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Environnement	16. Substances Réelles	Huiles	E15	Perte à l'environnement.	Avoir une trousse contre le déversement dans le véhicule. Rapporter tout déversement au gestionnaire RT responsable. Inspection.	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Santé	16. Substances Réelles	Vapeurs échappement diesel		Intoxication par inhalation.	Lorsque les travaux s'effectuent près de fenêtre de bâtiment ou porte. Captation à la source. Fermer portes et châssis. Tuyau d'échappement.	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Sécurité	16. Substances Réelles	Vapeurs organiques		Intoxication par inhalation.	Ventilation ou demi-masque avec cartouche appropriée.	2- Moyen	4- Improbable	Modéré
Régional	Santé	17. Thermique / Feu / Explosion	Chaleur ambiante	H4	Coup de chaleur. Déshydratation.	Étalement. Repos en ambiance fraîche. Hydratation. Sensibilisation.		3- Possible	Élevé
Régional	Sécurité	17. Thermique / Feu / Explosion	Contact : surface chaude		Brûlure thermique.	ÉPP. PAR 5. Méthode de travail. Ajout de protection.	4- Majeur	3- Possible	Modéré
Régional	Sécurité	18. Utilisation des terres	Travail sur rues / routes		Frappé par lors de travaux dans conduit (puisard)	Délimiter la zone avec cônes ou mettre signaleur selon le risque. Ajout de signalisation au besoin.	1- Mineur	4- Improbable	Modéré
Régional	Sécurité	19. Véhicules / transport	Équipement mobile de levage pour les charges (chariot élévateur, Camion-flèche, sky track, etc.)	C3	Frappé par. Écrasement. Frappé contre. Chute.	Délimitation de zone. Formation. Port de la ceinture. Contact visuel (voir et être vu). Utilisation des passages piétonniers. Inspection avant utilisation. PAR 5. Interaction. Règles de circulation. Formation. Infrastructure physique.	3- Sérieux	4- Improbable	Modéré

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Système de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-14
Famille – Nettoyage industriel	Page 9 sur 11

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Sécurité	19. Véhicules / transport	Équipement lourds (Camion, chargeuse, niveleuse, pelle, etc.)	C3	Frappé par. Écrasement. Frappé contre. Chute.	Délimitation de zone. Formation. Port de la ceinture. Contact visuel (voir et être vu). Utilisation des passages piétonniers. Inspection avant utilisation. PAR 5.	3- Sérieux	3- Possible	Faible
Régional	Sécurité	19. Véhicules / transport	Trains	C3	Frappé par. Écrasement.	Respect de la signalisation. Règle de distance d'approche de train en mouvement. Infrastructure physique. Signalisation.	3- Sérieux	3- Possible	Élevé
Régional	Sécurité	19. Véhicules / transport	Véhicules légers/semi-légers (Voiture et Camionnette)	C3	Frappé par. Frappé contre. Chute.	Délimitation de zone. Formation. Port de la ceinture. Contact visuel (voir et être vu). Utilisation des passages piétonniers. Inspection avant utilisation. PAR 5. Interaction. Règles de circulation. Formation. Infrastructure physique.	4- Majeur	3- Possible	Élevé
Régional	Sécurité	20. Autres	Nettoyage sous pression		Frappé par. Projection d'eau sous pression.	PAR 5. EPP. Dispositif de blocage sur brides. Lance de 48 pouces. Formation si usage de pression plus de 1000lb. Respect des MAT et std de RT.	2- Moyen	3- Possible	Élevé

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Systeme de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	RTA-ATL-FOR-07-22-14
Famille – Nettoyage industriel	Page 11 sur 11

6. RÉVISION

Version No	Description du changement	Impact SSE [Q]		Révisé par	Date
		Oui	Non		
R00F	Document initial - Gestion de changement. ARG-ARS (août 2015).doc	x		Comité de travail / SSTG	2015-09-09
R01	Révision complète	x		Luc Misson / Jean-Denis Côté	2021-04-02